



- Mairie de Larra -
- 31330 -

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRETE MUNICIPAL

Date : 30/11/2023

Arrêté numéro : AM 11.2023.11
Thème : Occupation du domaine public
Type d'arrêté : Temporaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Date d'affichage : 30/11/2023

OBJET : AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PLACE DU VILLAGE – PLACE MAURICE PONTICH

Le Maire de la Commune de LARRA,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-et suivants,

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L.2125-1 et suivants,

Vu le Code du commerce et notamment les articles L.310-2, R.310-8 et R.210-9,

Vu le Code pénal et notamment les articles 321-7 et 321-8,

Considérant la nécessité pour l'organisateur d'une manifestation se déroulant sur le domaine public d'obtenir une autorisation du maire,

Considérant la localisation de la manifestation qui se déroulera sur la place du village,

ARRÊTÉ

Article 1^{er} :

L'association APE LARRA est autorisée à occuper la place du village comme terrain de « débordement » le jeudi 21 décembre 2023 de 17h00 à 19h00 pour la remise des commandes de produits de fin d'année.

L'autorisation est accordée pour l'espace situé :

- Place du village – Place Maurice Pontich

Article 2 :

Le bénéficiaire doit veiller à laisser un accès permanent aux engins de secours à l'intérieur de la manifestation.

Le bénéficiaire doit également veiller au maintien en bon état de propreté des lieux occupés et devra, le cas échéant, assurer les travaux de nettoyage à l'issue de la manifestation.

Larra

- Mairie de Larra -
- 31330 -

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché à la commune de Larra ainsi que sur le lieu de la manifestation.

Article 4 :

Monsieur Le Maire de Larra et Monsieur le Commandant du groupement de Grenade sur Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Larra, le 30/11/2023

Le Maire,

Jean-Louis MOIGN

The image shows a blue ink signature of Jean-Louis Moign written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Commune de Larra (Hic. Gne.)' around the top edge and 'MAIRIE' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a sun, a castle, and a figure.

**Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Tanguy ENAUD**